

Mai | 2021

Le Plémytain

Côtes d'Armor

Préservons la biodiversité



la bergeronnette

Etat-civil

NAISSANCE *Bienvenue*

- 1^{er} avril **Kélio HURE**,
2 rue du Pré Veillon

MARIAGE *Félicitations*

- 3 avril **Cindy DANIEL et Kévin MASSON**,
11 lotissement de la Roche

REMERCIEMENTS

- Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de Marie-Pierre GOUZEL, Christian, son époux, Vincent et Manuela, ses enfants, Arwen, Enya et Emrys, ses petits-enfants, et toute la famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leurs visites, leur présence aux obsèques, l'envoi de cartes, l'offrande de messes, de dons et de fleurs, se sont associées à leur grande peine et vous expriment leurs plus sincères reconnaissances.
- La famille LEMOINE remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine par leur visite, leur présence aux obsèques, l'envoi de cartes, l'offrande de fleurs et toute autre marque de sympathie lors du décès de Monsieur Didier LEMOINE.

Urbanisme

Déclarations préalables accordées

- | | | | |
|---------|--|---------|--|
| • 19/03 | Odile et Michel RICHARD
9 Les Madrais Gillard
Ravalement des murs de clôture et clôture sur un mur en panneaux à plis | • 7/04 | Samuel MOY
7 lotissement du Bézier
Pose d'un portail clôture en panneaux rigides avec plaque de soubassement en béton |
| • 19/03 | Maurice VISDELOUP
21 Les Madrais Gillard
Ravalement des murs et bardage en bois avant et arrière d'un garage | • 7/04 | NW JOULES-KERDELHUE Jean-Christophe
La Lande du Val
Mise en place d'un container de stockage d'énergie |
| • 1/04 | Maureen LOUIS et Julien LE MOUZER
2 Le Guébeuroux
Réfection toiture et pose de vélux | • 9/04 | Alain DORE
11 lotissement du Bézier
Abri de jardin |
| • 3/04 | Julien BOSCHER
30 Le Boissy
Remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre, création terrasse sur pilotis | • 13/04 | Sylvie HELLIO
7 place de l'église
Palissade brise vue en bois |
| • 7/04 | Nicolas POULARD
1 La Tantouille
Mur de soutènement en parpaing | • 13/04 | Gurvan LE SCAN
21 lotissement de la Retaille
Baie vitrée |

- 14/04 **Virginie CARO**
2 La Croix Egard
Pose d'un système de production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques sur un bâtiment agricole existant
- 14/04 **Ludovic BIARD**
5 lotissement de la Roche
Carport

- 14/04 **Christine MORIN**
14 Forville
Garage
- 14/04 **Yvonnick GIRARD**
17 Le Temple
Clôture

Permis de construire accordé

- 23/03 **Frédéric CHAPRON et Sixtine BECQUE**
31 lotissement du Bézier
Extension d'une maison d'habitation

Conseil municipal

Séance du 26 mars 2021

Sont présentées ici les propositions et les conclusions des délibérations. Le compte-rendu du conseil municipal dans son intégralité est consultable sur www.plemy.fr ou dans le registre des délibérations en mairie.

Présents : Michel RICHARD, Catherine MOISAN, Daniel LATIMIER, Thérèse RAULT, Pierrick LE MERCIER, Dominique LE GLATIN, Laurent CADIN, Frédéric CHAPRON, David DEFAINS, Marielle DREZEN-LAURGEAU, Nadège FRANÇAIS, Jean-François FREVILLE, Sophie HAMON, Solvec HUET, Isabelle LEFFONDRE, Ludovic LE NORMAND, Fabrice MARTIN, Nathalie OLIVIERO

Absent : Jean-Pierre JEHAN (donne pouvoir à Jean-François FREVILLE)

Secrétaire de séance: Isabelle LEFFONDRE

HOMMAGE : Avant d'ouvrir la séance, Michel RICHARD, Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage à Marie-Pierre GOUZEL conseillère municipale et membre du CCAS de 2008 à 2020.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2020 ET DES BUDGETS PRIMITIFS 2021

Budget Lotissement du Bézier

Vote du compte de gestion 2020

Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion du Centre des finances publiques.

Vote du compte administratif 2020

Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget Lotissement du Bézier :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 143 709,04 €
- Recettes : 334 406,91 €
Excédent de fonctionnement 2020 : 190 697,87 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 448 072,86 €
- Recettes : 143 709,04 €
Déficit d'investissement 2020 : 304 363,82 €

Vote du budget primitif 2021

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2021 du Lotissement du Bézier :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 338 189,60 €
- Recettes : 338 189,60 €
dont excédent reporté : 190 697,87 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 413 836,55 €
- Recettes : 413 836,55 €
dont déficit reporté : 304 363,82 €

Budget Principal

Vote du compte de gestion 2020

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le compte de gestion 2020 du budget principal du Centre des finances publiques.

Vote du compte administratif 2020

Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget de la commune comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1 040 727,65 €
- Recettes : 1 424 450,16 €
Excédent de fonctionnement : 383 722,51 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 344 942,54 €
- Recettes : 1 211 278,24 €
Excédent d'investissement : 866 335,70 €

Affectation du résultat de clôture 2020

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2020 à la section d'investissement : 383 722,51 €

Vote des taux d'imposition des trois taxes locales pour l'année 2021

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas augmenter le taux des trois taxes locales pour l'année 2021.

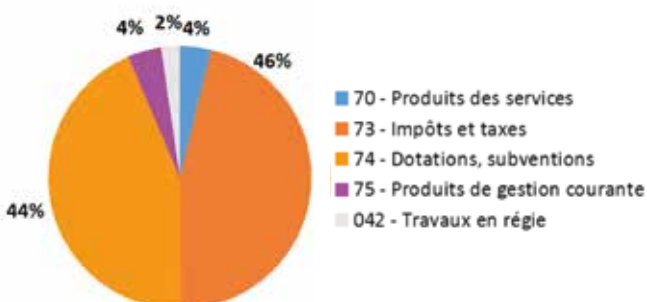
- Taxe d'habitation : 18,39% - Taxe foncière sur le bâti : 43,59 % *
- Taxe foncière sur le non-bâti : 94,10 %

* La part départementale 18,53 % est rajoutée à la part communale 24,06% pour compenser la perte de la taxe d'habitation pour les communes. La contribution reste donc inchangée.

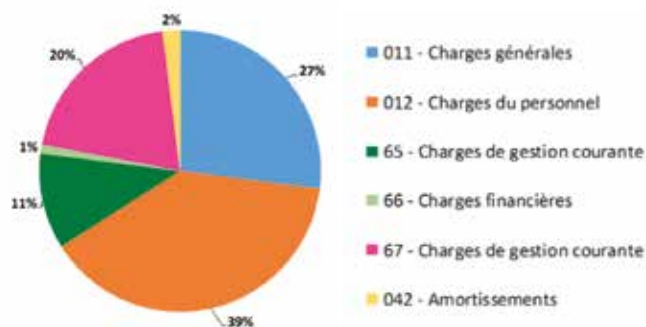
Vote du budget primitif 2021

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2021 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Plus de 80 % des charges sont incompressibles

Section d'investissement :

- Dépenses : 1 768 872,66 €
- Recettes : 1 768 872,66 €
dont
- excédent reporté : 866 335,70 €
- virement de la section de fonctionnement : 286 650,00 €
- affectation de l'excédent de fonctionnement : 383 722,51 €

PROJET DE CLASSE NUMÉRIQUE ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

Dominique LE GLATIN, adjointe, rappelle la demande de l'École du Sacré Cœur de participer à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. L'appel à projet 2021 propose une prise en charge de 70 % des dépenses par l'État et 30 % par la Mairie.

L'école a transmis des devis à la mairie et le devis retenu est celui de SBSI, SAINT-BRIEUC pour un montant de 7 110,41 € TTC.

Le Conseil municipal valide ce devis, suivant les recommandations de l'École du Sacré Cœur.

La Mairie doit déposer la demande au nom de l'école avant le 31 mars.

AVIS SUR INSTALLATIONS CLASSÉES

Daniel LATIMIER, adjoint, présente les deux projets pour lesquels l'avis du conseil municipal est sollicité :

- projet présenté par le GAEC de la Grouge dont l'élevage de vaches laitières est exploité au lieu-dit La Ville Hamon à Plouguenast. Le projet prévoit l'augmentation des effectifs de vaches laitières avec l'installation d'un jeune supplémentaire sur le GAEC et des terres d'épandage sur Plémy.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable.

- projet présenté par l'EARL Hinault qui exploite sur le site Les Portes Monvoisins à Bréhand un atelier porcin. Le gérant souhaite augmenter son cheptel et devenir naisseur-engraisseur. Des terres d'épandage sont situées sur Plémy. Le conseil municipal, après avoir délibéré, émet par 13 voix pour, 5 abstentions et une voix contre, un avis favorable.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT POUR L'ENVOI INFORMATISÉ DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Michel RICHARD, Maire, fait part de la demande de la Préfecture d'utiliser une application pour l'Envoi Informatisé des Résultats Electoraux (EIREL) à la Préfecture pour remplacer la transmission par téléphone.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité la nomination de Pierrick LE MERCIER en tant que référent EIREL.

REMBOURSEMENT FRAIS DE GARDE OU ASSISTANCE DES ÉLUS DES COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS

Michel RICHARD, maire présente une nouvelle disposition issue de la loi Engagement et proximité. Les élus locaux, pour se rendre disponibles afin de participer à certaines réunions obligatoires, peuvent être amenés à engager des frais de garde d'enfants ou des frais d'assistance (personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile).

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette nouvelle disposition.

CHOIX DE PRESTATAIRE LOCATION DE COPIEURS MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Michel RICHARD, maire, présente les devis de location de Konica Minolta de LANGUEUX et de BRS de TREMUSON pour changer les photocopieurs de la mairie et de la bibliothèque.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, retient à l'unanimité la proposition de Konica Minolta pour un montant mensuel de 195,35 € HT.

VENTE MAISON 4 IMPASSE DES HORTENSIAS

Michel RICHARD, maire, demande son avis au conseil municipal pour vendre la maison dite « Maison Pêcheux », située 4 impasse des Hortensias.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de vendre ce bien.

Informations diverses

- . Calendrier des travaux de réalisation du city park
- Les travaux vont commencer avec la préparation du chantier par les agents communaux, semaine 15. Les entreprises SPTP et Sport Nature alterneront ensuite leurs prestations. La remise en état par les agents communaux est programmée semaine 25.

REUNIONS DE COMMISSION

Commissions bâtiments et voirie le 8 avril

Présents

- Elus : Michel RICHARD, Daniel LATIMIER, Pierrick LE MERCIER, Thérèse RAULT, Dominique LE GLATIN, Laurent CADIN, Frédéric CHAPRON, Isabelle LEFFONDRE, Ludovic LE NORMAND, Jean-François FREVILLE, Jean-Pierre JEHAN, Nadège FRANÇAIS

Points abordés : choix du prestataire pour l'épareuse, point projet cavurnes, informations diverses

Commission communication le 9 avril

Présents

- Elus : Catherine MOISAN, Thérèse RAULT, Nadège FRANÇAIS, Marielle DREZEN-LAURGEAU
- Personnel : Rozenn ROLLAND, Valérie LE SABAZEC
- Prestataires : Christophe DELANNOY

Absent excusé : Fabrice MARTIN

Point abordé : choix du logo

Commission communication le 16 avril

Présents

- Elus : Catherine MOISAN, Thérèse RAULT, Nadège FRANÇAIS, Marielle DREZEN-LAURGEAU, Fabrice MARTIN
- Personnel : Rozenn ROLLAND

Point abordé : élaboration du bulletin municipal de mai

Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

02 96 50 00 30 - www.lamballe-terre-mer.bzh

CAMPAGNE DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Les commerces de Lamballe Terre & Mer sur
www.mavillemonshopping.fr

Derrière cette campagne de Lamballe Terre & Mer agglomération, c'est un mouvement de solidarité qui est lancé sur les 38 communes du territoire, pour encourager le "consommer local", en concertation avec **les associations de commerçants**. Réactifs et imaginatifs, nos commerçants s'organisent : commande en ligne ou par téléphone, livraison, vente à emporter, le maximum est fait pour répondre aux besoins des habitants et ce dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Parmi ces actions, l'agglomération se veut d'accompagner les commerces qui le souhaitent. Dès ce mois d'avril, Lamballe Terre & Mer s'est inscrit sur la plateforme de vente en ligne www.mavillemonshopping.fr

L'agglomération a pris en charge les frais d'inscription pour les commerces du territoire.

Tous solidaires, nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux !

Vous êtes commerçants et vous souhaitez des renseignements, contacter le service Économie :

- Par téléphone : 02 96 50 00 30

- Par mail : economie@lamballe-terre-mer.bzh

L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

La communauté d'agglomération LTM a entrepris la réalisation de l'atlas de la biodiversité sur chacune des communes du territoire. Cet inventaire répertorie et cartographie la faune et la flore. Cet outil à disposition des élus permettra d'élaborer des projets d'aménagement et d'urbanisme en respectant le milieu naturel, de définir des actions pour préserver ou restaurer la bio-diversité. Cet atlas permet également d'entreprendre une démarche de sensibilisation auprès du grand public, des scolaires...



le paon du jour

PASS ASSO

Qu'est-ce que le Pass Asso ?

La Région Bretagne a initié, en partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Pass Asso. Ce dispositif vise à soutenir les associations particulièrement touchées par la crise du Covid-19, au travers d'une aide conjointe Région-EPCI. Le Pass Asso permet d'apporter une aide sous forme de subvention aux associations, financée à parts égales par Lamballe Terre & Mer et la Région. Une attention particulière sera portée aux associations accueillant des enfants et des jeunes du territoire

Qui peut en bénéficier ?

Les associations fragilisées par la crise sanitaire :

- les associations loi 1901,
- de rayonnement local, ayant leur siège social sur le territoire de Lamballe Terre & Mer,
- exerçant une activité contribuant à la vitalité associative des territoires et dont les objectifs s'inscrivent en cohérence avec ceux de la Communauté d'Agglomération et la Région.

Comment obtenir cette aide ?

Pour bénéficier de cette aide, un dossier de demande devra être adressé à Lamballe Terre & Mer **avant le 15 juin 2021**.

Contact et modalités :

Dossier à télécharger sur le site de Lamballe Terre & Mer, rubrique « Aides aux associations » : <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/institution/aides-aux-associations>

Contact :

passasso@lamballe-terre-mer.bzh

02.96.50.56.74

AIDES EXCEPTIONNELLES COVID-19

Face à ce nouvel épisode de cette crise sanitaire, l'État, la Banque Publique d'Investissement - BPI, la Région Bretagne, les chambres consulaires et bien sûr Lamballe Terre & Mer continue de se mobiliser pour soutenir les entreprises. Numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises et les associations en difficulté :

0806 000 245.

Les aides sont également mises à jour régulièrement sur notre site internet : www.lamballe-terre-mer.bzh

Infos Mairie

INFORMATIONS POUR LE BULLETIN DE JUIN

Les informations, annonces et compte-rendu des associations doivent être déposés **impérativement pour le lundi 17 mai** à la Mairie. **Toutes les annonces ou demandes de parution déposées après cette date ne seront pas prises en compte.**

Contact mail : communication@plemy.fr

Afin d'éviter tout risque d'erreur dans vos petites annonces, nous vous demandons de nous transmettre vos textes à faire paraître par courrier ou par mail.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	fermée
Jeudi	9h-12h	14h-17h
Vendredi	9h-12h	14h-17h
Samedi	9h-12h	fermée

4, place de la mairie

Tél. : 02 96 60 20 20

Fax : 02 96 60 24 60

mairie@plemy.fr - www.plemy.fr

Facebook : Commune de Plémy

ÉCOLE JEAN GILLET TRAVAUX

Pendant les vacances de février, la municipalité a fait procéder à l'arrachage de la haie qui borde le terrain de l'école publique route de Quengo. Cette haie ancienne très dégradée occultait le bâtiment. Elle a été remplacée par un grillage rigide. Les élèves profitent dorénavant de toute la surface de la cour de récréation. Cet aménagement permet désormais d'offrir une belle perspective sur l'école à l'entrée du bourg.



CONCOURS DE DESSIN : RAPPEL

A vos appareils photos ! A vos crayons !

La commission communication lance un concours pour la réalisation de la première et de la dernière page du bulletin estival sur le thème :

« L'été à Plémy »



Première catégorie

La Une :

photo couleur avec titre

15 ans
et +



Deuxième catégorie

La dernière page :

dessin aux crayons,
éléments de collage possibles
format 21 cm x 29,7 cm

-15 ans



Les productions sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 30 mai • communication@plemy.fr

COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Vendredi 19 mars, un comité restreint composé d'élus, de représentants de la FNACA et du chef du centre de secours, a commémoré le 59^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie devant le monument aux morts.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie aura lieu **le samedi 8 mai à 11h** au monument aux morts. Elle se déroulera en comité restreint.

CAMPAGNE DE VACCINATION : RAPPEL

De nouvelles catégories de personnes sont éligibles à la vaccination.

Renseignements et prise de rendez-vous sur le site de keldoc.com ou au 02 57 18 00 60

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vos demandes seront relayées auprès des membres du CCAS qui se chargeront de la prise de rendez-vous.

MOBILIER D'OCCASION À DONNER

Les associations intéressées par les anciennes tables et chaises de la salle Khéops sont invitées à s'inscrire en mairie **avant le 20 mai**. Nécessité de prévoir l'enlèvement et le stockage.

TRANSPORTS SCOLAIRES RENTRÉE 2021

• Inscriptions

Les dossiers d'inscription pour la prochaine rentrée sont disponibles sur le site de Lamballe Terre et Mer :

www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/vivre-habiter/transport

• Modification des circuits

Afin d'assurer au mieux le service, la mairie recense les besoins pour la prochaine rentrée :

Les familles qui souhaitent un nouvel arrêt à proximité de leur domicile sont priées de le signaler en mairie.

Les familles qui n'utiliseront plus ce service, sont également invitées à en informer la mairie afin de supprimer un arrêt devenu inutile.

Réponse impérative :

- réseau Distribus : **avant le 15 mai**
- réseau Breizh Go : **avant le 31 mai**

PERMANENCE MUTUALIA



Prochaine permanence **le jeudi 6 mai**

Contact :

M. Vincent BOURDONNAIS

Tél. 06 07 75 09 27

Mail. bourdonnais.vincent@mutualia.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2 bis, place de la Mairie

Tél : **02 96 60 29 81**

bibliotheque@plemy.fr

Horaires d'ouverture au public

	Matin	Après-midi
Mardi	fermée	15h00 - 17h30
Mercredi	fermée	13h30 - 17h30
Vendredi	fermée	15h00 - 17h30
Samedi	10h00 - 12h00	fermée

RÉGLEMENTATION « CHIENS DANGEREUX »

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes.

Les chiens de catégorie 1

Il s'agit des « chiens d'attaque » :

- chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ;
- chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls » ;
- chiens de type Tosa.

Les chiens de catégorie 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense » : chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), Rottweiler, type Rottweiler, Tosa

Le permis de détention

Depuis le 1^{er} janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à 3 conditions :

- posséder une attestation d'aptitude,
- un chien de catégorie 1 ou 2 doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire,



- posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Plus d'informations :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839

MENUS RESTAURANT SCOLAIRE DU 3 MAI AU 4 JUIN



BON APPÉTIT

Du 3 au 7 mai	Du 10 au 14 mai	Du 17 au 21 mai	Du 24 au 28 mai	Du 31 mai au 4 juin
Lundi 3 Tomates mozzarella Steak haché Petits pois Mont Blanc	Lundi 10 Concombre tomate Poisson - riz Yaourt bio	Lundi 17 Tomates mozzarella Pâtes carbonara Fruit (3)	Lundi 24 Lundi de Pentecôte	Lundi 31 Salade plémytaine Galettes saucisses Fruit (3)
Mardi 4 <i>Menu végétarien</i> Salade de quinoa* Pizza aux légumes Entremet *Quinoa, concombres, tomates*	Mardi 11 <i>Menu végétarien</i> Salade composée Pâtes bolognaise Glace	Mardi 18 <i>Menu végétarien</i> Pizza Omelette - ratatouille blé Entremet	Mardi 25 Croque-monsieur Poulet basquaise - riz Fromage Fruit (3)	Mardi 1^{er} Rillettes de maquereau Rôti de porc Compote Pommes de terre Entremet
Jeudi 6 Betteraves - ½ œuf blanquette de poisson Compote	Jeudi 13 Ascension	Jeudi 20 Salade - haricots et pommes de terre Colombo de poisson Brocolis Yaourt bio	Jeudi 27 Salade grecque ½ œuf Emince de dinde Petits pois Crumble poire chocolat	Jeudi 3 Carottes râpées Segment de mandarines Poisson - riz Yaourt bio
Vendredi 7 Maïs maquereau Escalopes de poulet, Haricots beurre Salade de fruits	Vendredi 14 Pont de l'Ascension	Vendredi 21 Salade composée Steak haché - frites Compote	Vendredi 28 Betteraves thon Hachis Parmentier Salade Yaourt bio	Vendredi 4 Melon Poulet frites Salade de fruits frais

(1) **Poisson** : filet (colin, cabillaud, merlu...) (2) **Pâtisserie** : tarte, flan, beignet, gaufre (3) **Fruits** : de saison



GARDERIE



Pour Pâques, les enfants ont confectionné des petits lapins en forme de panier pour récupérer des chocolats cachés dans le jardin.

ÉCOLE JEAN GILLET

A la découverte des mathématiques

Vendredi 26 mars, la classe de maternelle à découvert les mathématiques (chiffres, nombres, formes géométriques...) lors d'une petite escapade dans les rues de la commune.

Vente de galettes et de crêpes

Vendredi 6 mars, l'APE a organisé une vente de galettes et de crêpes. Cette opération a rencontré, une nouvelle fois, un franc succès. Les parents d'élèves remercient tous les participants.



ÉCOLE DU SACRÉ CŒUR

Le 100^{ème} jour de l'école

Les élèves de cycle 2 comptent depuis le début de l'année les jours d'école. Ce rituel quotidien permet de travailler la numération et plait beaucoup. Le 100^{ème} jour a été fêté juste à temps le vendredi 9 avril, dernier jour avant le dernier confinement ! Pour l'occasion, les élèves ont apporté une collection de 100 objets de la maison et ont à nouveau compté jusque 100, fait des paquets de 10, etc...

Vente de paniers de légumes locaux

L'APEL a organisé une vente de paniers de légumes locaux avec le prestataire « mon panier d'Armor » qui a remporté un beau succès. Les 175 paniers ont fait des heureux ! Cette vente a permis une participation financière au cycle voile des plus grands à PLENEUF VAL ANDRE.



Associations

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang aura lieu **le vendredi 21 mai à la salle du CAC de MONCONTOUR de 14h30 à 19h.**

Un don, trois vies sauvées, merci à vous !

Avant de venir donner votre sang, prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr même à la dernière minute, et munissez-vous d'une pièce d'identité.

ALSL

Samedi 5 juin 2021 de 15h30 à 18h30 au complexe sportif de Plémy, jambon à l'os à emporter* (sur réservation jusqu'au 27 mai).

Boissons en vente sur place (une bouteille de rosé offerte pour cinq repas commandés)

Tarif unique de 10 € comprenant : jambon à l'os – gratin dauphinois – légumes - dessert Marie Morin

* Sous réserve des conditions sanitaires

Réservation auprès de :

Samuel MOY : 06.64.62.91.55

Daniel FLAGEUL : 06.59.26.69.79

Amélie ROUILLÉ : 06.62.87.64.58



Infos Pratiques

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (APPMA) association de pêcheurs de Ploec-L'Hermitage recherche :

- des bénévoles pour entretenir les rivières sur Plémy, côté bassin versant de Ploec L'Hermitage.

- un plémytain qui accepterait d'intégrer le bureau de l'association

Contact : Claude JAN - **02 96 42 87 80**

Petites annonces

Les annonces ne sont valables que pour une publication, rappeler la mairie pour une deuxième parution.

À VENDRE

Dans le bourg, **terrains viabilisés** dans lotissement communal

02 96 60 20 20 (mairie)

À DONNER

- Clic clac en bon état

02 96 60 24 62

EMPLOI

Jeune fille de 17 ans sérieuse et motivée vous propose : soutien scolaire dans toutes les matières du primaire à la 3^{ème}, baby sitting. Afin de rompre la solitude de certains, elle peut leur rendre visite et les accompagner dans leurs démarches et leurs besoins (ménages, balades, informatique...).

Secteurs Plémy, Moncontour, durant les vacances d'été à partir de juin.

06 69 75 81 34

**“ Chaque année,
la nature nous offre le mois de mai
pour se faire pardonner février ”**

Bill TAMMEUS



N°utiles

Urgences médicales
15

Pompiers
18 et 112 d'un portable

Dr Michel LE GLATIN
02 96 60 23 72

Pharmacie de Garde
32-37

Ambulances FAVREL
02 96 73 42 09

Ambulances Plœucoises
02 96 42 18 07

Taxi du Lié 22
02 96 66 43 74

Gendarmerie
17

Mairie
02 96 60 20 20

N° d'astreinte
06 32 96 13 80

Bibliothèque
02 96 60 29 81

Agence Postale
02 96 60 23 69

Salle Khéops
02 96 60 24 71

CIAS
02 96 73 56 04

Communauté d'Agglomération
02 96 50 00 30

SAUR
02 22 06 45 00